



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

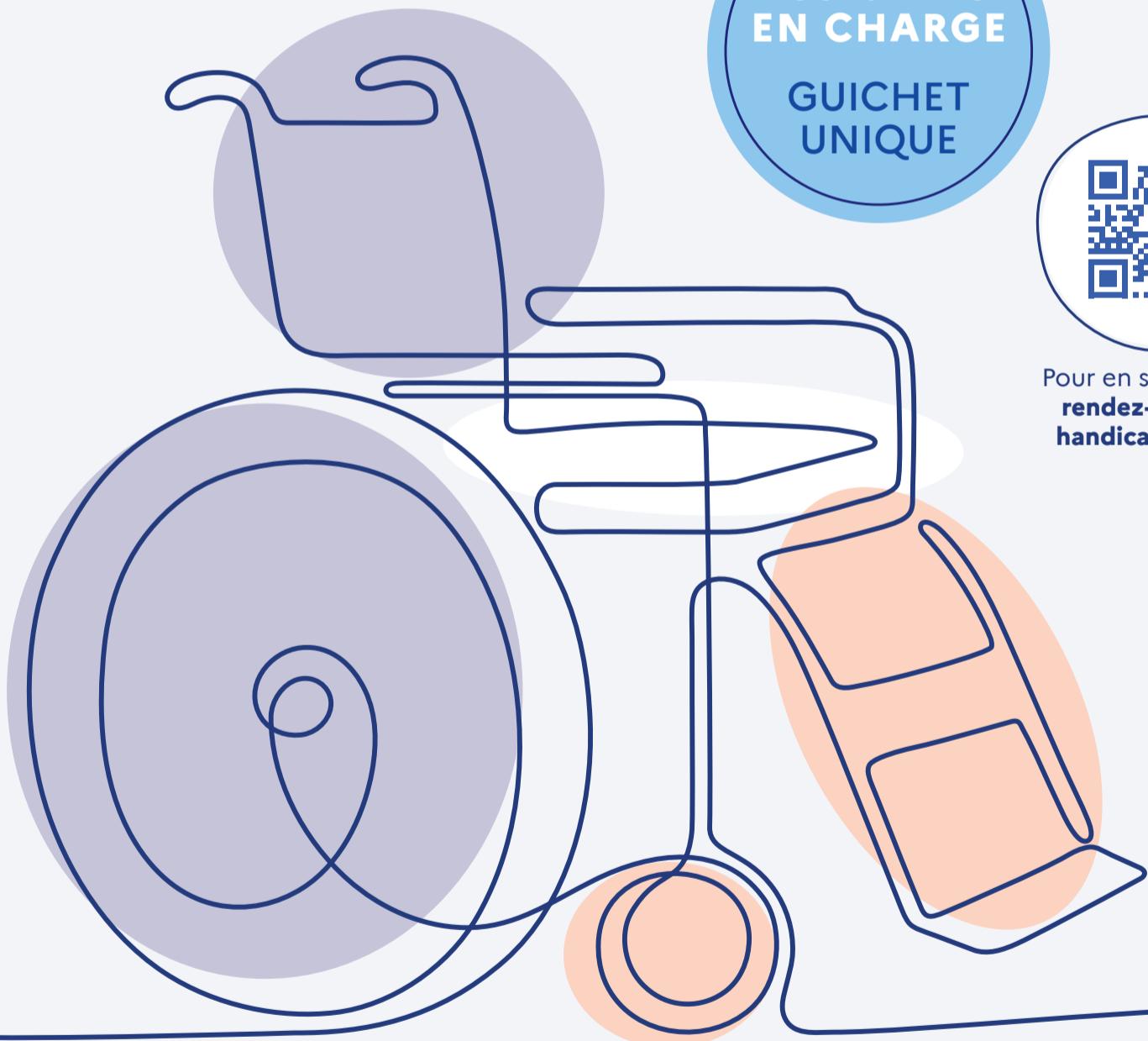
Liberté
Égalité
Fraternité

UN FAUTEUIL, POUR VOUS, TOUT SIMPLEMENT

100 % PRIS
EN CHARGE
GUICHET
UNIQUE



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
handicap.gouv.fr



Conception et mise en page : DICOM des ministères de la Santé, des Solidarités et du Travail • Novembre 2025 • Illustrations : Gettyimages.

Désormais, l'Assurance maladie
prend en charge intégralement
le fauteuil roulant qui vous correspond.



100%
SANTÉ

DES SOINS POUR TOUS,
100 % PRIS EN CHARGE